

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE**

**HÔPITAL CENTRAL DE L'ARMÉE**

**Dr Mohamed SEGHIR NEKKACHE**

**MISE EN DEMEURE N°01**

La Société **EURL LAPROPHARM Plus** sise à 20 Rue Dr TAYEB MATIBEN El Mouradia - Alger, titulaire du Marché à commande n°166 du 06/11/2023, portant **acquisition de consommables pour les équipements médicaux chirurgicaux** est mise en demeure N°01 pour non-respect des engagements contractuels cités dans le marché. Le fournisseur est tenu d'entamer la livraison du solde de consommable objet du bon de commande n°: 25711 du 31 décembre 2023, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront appliquées.